

TRANCHE DU PRIX DE VENTE	TAUX D'HONORAIRES TTC* PAR TRANCHE
JUSQU'À 99 999€	9,50%
DE 100 000€ A 149 999€	6,50%
DE 150 000€ A 199 999€	6,00%
DE 200 000€ A 399 999€	5,75%
DE 400 000€ A 599 999€	5,50%
A PARTIR DE 600 000€	5,00%

*\*Les honoraires sont à la charge du vendeur,  
Barème en vigueur au 1er Mars 2017  
Montant minimum d'honoraires TTC : 3000€  
Les honoraires sont calculés sur le prix de vente du bien  
TVA au taux légalement en vigueur (20%)*